



**Procès-verbal de l'assemblée générale publique
du jeudi 24 mai 2007
au Théâtre du Château à Avenches**

Président :	M. Philippe Thuner
Membres présents :	42 + 3 accompagnants
Les 9 sections sont représentées :	20 délégués
Invités présents :	118
Invités excusés :	200
Invitations envoyées :	758
Procès-verbal :	Gisèle Merminod, Secrétaire générale

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture et salutations** par Philippe Thuner, Président cantonal
 - 2. Souhait de bienvenue** par Françoise Guilloud, Présidente de la section Nord Vaudois et Broye
 - 3. Rapport du Président cantonal** sur l'activité de l'Association et informations sur l'assemblée interne des membres et des délégués
 - 4. Hommage et remerciements**
 - 5. Allocutions :** M. Daniel Trolliet, Conseiller municipal, Avenches
M. Marcel David Yersin, 2^{ème} Vice-président du Grand Conseil
Mme Jacqueline Maurer-Mayor, Conseillère d'Etat,
Cheffe du Département de l'Economie
- 11h30 Conférence sur les lignes transversales ferroviaires de la Suisse suite à l'ouverture du Tunnel du Lötschberg**, par M. Hans-Peter Leu, Responsable Relations Internationales de la Division Voyageurs des CFF

1. Ouverture et salutations par M. Philippe Thuner, Président cantonal

Le **Président** ouvre l'assemblée générale convoquée à Avenches et remercie tous les participants d'avoir fait le déplacement dans cette bourgade médiévale et plus particulièrement au théâtre du château.

Le **Président** salue nommément quelques personnalités présentes (liste disponible au secrétariat). Il ne peut pas citer tout le monde et propose de se référer à la liste des participants disponible à l'entrée. Pour les absents, près de 200 se sont excusés, il ne veut pas les énumérer et fait simplement remarquer que notre association doit partager les représentants des mondes économique et politique avec Prométerre qui organise également son assemblée générale ce jour.

Avant de passer la parole à Françoise Guilloud, présidente de la société des hôteliers du Nord Vaudois et Broye, il demande une minute de silence à la mémoire de notre membre Adolfo Blockbergen, de l'Auberge du Raisin à Cully décédé au mois d'avril.

2. **Souhait de bienvenue** par Mme Françoise Guilloud, Présidente de la section Nord Vaudois et Broye

Au nom de la section Nord Vaudois et Broye d'Hôtellerie vaudoise, **F. Guilloud** souhaite une cordiale bienvenue à Avenches. La section entre lac et montagnes se situe dans une région en plein développement économique, au carrefour des voies autoroutières de l'A1 et de l'A5 ce qui rend Yverdon-les-Bains et sa région facilement atteignable des principales grandes villes suisses. Avec l'implantation de nouvelles industries notamment à Y-Parc comme d'ailleurs à Avenches, les nuitées sont en régulières progression, ce qui est réjouissant. L'implantation prochainement de l'aéropôle de Payerne deviendra un outil indispensable au développement futur de cette partie de canton.

Côté touristique, la nouvelle loi Ldéco vaudoise exigera un regroupement régional, ce qui est déjà largement appliqué par les hôteliers depuis quelques années avec succès d'ailleurs. C'est donc avec optimisme qu'elle se dit voir l'avenir de la région des portes sud du lac de Neuchâtel et souhaite à tous de passer une agréable journée à Avenches. Elle tient encore à remercier tout particulièrement le président du comité d'organisation du jour, Yves Faivre de l'Hôtel de la Couronne pour tout le travail effectué.

3. **Rapport du Président cantonal sur l'activité de l'Association et informations sur l'assemblée interne des membres et des délégués**

Le **Président** fait remarquer qu'en raison d'un ordre du jour chargé de l'assemblée interne, le début de l'assemblée publique a été décalé de 15 minutes et, pour faire court, le point « message du président » a été retiré de l'ordre du jour. Toutefois, il fait un bref aperçu des quelques points abordés en assemblée interne :

Situation financière : cette année, les comptes laissent apparaître un excédent de dépenses de 4'863.75 passé par Pertes et Profits. Les comptes 2006 et le budget 2007 ont été adoptés.

Au chapitre des **démissions**, nous enregistrons plusieurs départs au sein du Comité cantonal : **Pierre Chevrier**, Président de la section de Villars, suite à la vente de son établissement, **Olivier Cuche**, Président de la section de Leysin, qui a repris un établissement aux Diablerets, et **Enzo Stretti**, qui a quitté la présidence d'Hôtellerie lausannoise.

En remplacement de Pierre Chevrier, la section de Villars a proposé la candidature de **Yves Defalque**, de l'Hôtel La Renardière, pour faire partie du Comité cantonal, la Présidence étant assurée par **Dominique Dietrich**, de l'Eurotel Victoria. A Leysin, l'assemblée générale de la section nommera en juin son nouveau président. Entre-temps, c'est **Jacky Bonelli**, de l'Hôtel le Grand Chalet, qui assume l'intérim. **Stéfano Brunetti**, de l'Hôtel de la Paix à Lausanne, a pris la présidence ad intérim d'Hôtellerie Lausannoise

Le mandat de vice-présidente au Conseil de direction de **Marianne Bon**, de l'Hostellerie du Bon Accueil à Château d'Oex a été renouvelé jusqu'en 2010. Au sein du Comité, deux mandats ont été renouvelés, **Nicola Tracchia**, Président de la section La Côte, hôtel Real à Nyon et **Daniel Lehmann**, Président de la section de La Vallée de Joux, hôtel de la truite Le Pont

M. **Eric Georges Coulaud**, de l'Hôtel Bristol à Villars, pour l' Association des Hôteliers des Alpes Vaudoises, a été élu vérificateur des comptes suppléant.

Le **Président** les félicite et les remercie d'avoir accepté de se mettre au service de notre association.

Au chapitre des activités de l'association, le **Président** se réfère aux pages 2 à 5 ainsi que 10 et 11 du rapport annuel qui en offrent un condensé. Durant l'année 2006, l'activité a été dense et le **Président** remercie les organismes qui ont apporté leur soutien et leur contribution à la vie de notre association.

En guise de message, le **Président** apporte quelques commentaires sur les sujets actuels de l'association. Il confirme que l'hôtellerie vaudoise va bien. La progression des nuitées est spectaculaire dans les villes. Et fait réjouissant, les prix aussi sont de bonne tenue. Quelques soucis subsistent en montagne dus à l'hiver trop doux que nous venons de vivre, mais il est encore trop tôt pour imaginer une tendance à long terme. Nous devons toutefois être attentifs et mettre l'accent sur la diversification des activités pour se dégager de la monoculture des sports de neige.

Nouvelle loi sur l'appui au développement économique

Cette loi cadre, que le Grand Conseil devrait adopter avant l'été, simplifiera les procédures d'obtention d'aides. Elle remplace quatre lois actuelles et un décret. Une seule enveloppe financière pourra être utilisée de manière optimale, ceci à conditions que les associations économiques régionales soient assez fortes et motivées pour porter les projets touristiques. De leur dynamisme et de leur sérieux dépendra le succès de cette nouvelle loi.

La Collaboration entre hôtels

C'est un sujet qui s'imposera par lui-même si les petits hôtels indépendants veulent subsister. Un outil en ligne sur internet, résultat d'une recherche appliquée de l'EHL à laquelle il a participé, devant faciliter les prises de décisions des hôteliers, sera opérationnel le mois prochain. Des groupes de travail sur ce sujet seront formés dans nos sections.

Partenariat social

Nous allons certainement entrer dans une période de turbulences, puisque pour la 3^{ème} fois en quelques années, un tribunal arbitral a fixé le 13 décembre dernier l'augmentation de nos salaires minimaux. Et il ne les a pas simplement indexés au coût de la vie, mais a donné une augmentation des salaires réels comme s'il s'agissait d'un tarif et non de minima. Ajoutons à cela le comportement peu fair-play d'un des nouveaux syndicats signataires de notre convention collective, imposé par le conseil fédéral et l'évolution d'un tourisme mondialisé : vous avez tous les ingrédients susceptibles de déclencher une renégociation complète de notre CCNT.

Avenir d'Hôtellerie Vaudoise

L'évolution de notre profession et surtout de ses structures de propriété ou de direction nous interpellent : les hôteliers propriétaires disparaissent de même que les directeurs d'hôtel véritables patrons de leur maison... par passion. Un jeune professionnel ne peut plus acheter un hôtel à moins d'avoir eu un papa avant lui et donc des fonds propres en suffisance. Les cadres délégués par une chaîne ou un groupe d'investisseurs les remplacent et leur plan de carrière ne prévoit pas qu'ils s'investissent dans une association professionnelle. Dès lors, nous devons mener une réflexion sur l'avenir à moyen ou long terme de notre association, ses buts, ses structures et son fonctionnement. Notre dernière réorganisation date de 1998 et nous devons imaginer Hôtellerie Vaudoise à l'horizon 2015. Nous sommes au début de nos travaux, mais l'assemblée de ce matin a déjà pris une grande décision pour améliorer la visibilité et la stabilité matérielle de notre corporation :

Hôtellerie Vaudoise va acquérir un immeuble pour loger ses bureaux, le bureau romand d'hôtellerie suisse, responsable de la formation professionnelle sur le plan national, les archives suisses de l'hôtellerie et peut-être d'autres partenaires touristiques. En bref, créer une maison de l'hôtellerie et du tourisme, c'est l'aspect visibilité, et comme l'immeuble devrait comprendre aussi des appartements, il pourrait assurer également à moyen terme une stabilité financière à Hôtellerie Vaudoise.

Le **Président** termine comme dans l'hymne vaudois...un nouveau jour se lève, il met de la joie en nos cœurs... et préfigure un avenir radieux de l'hôtellerie de ce canton.

Le **Président** rappelle encore deux dates importantes pour notre association :

- Vu le succès grandissant et l'intérêt rencontré de la part de nos membres, le devenu traditionnel **forum des hôteliers vaudois** sera organisé le mardi 27 novembre 2007 dans un lieu encore à définir.
- **Assemblée générale Hôtellerie vaudoise 2008 :**
Le Président signale que pour la première fois cette assemblée aura lieu un **vendredi, le 23 mai 2008, aux Diablerets**

4. Hommage et remerciements

Au Comité cantonal depuis 2002, **Pierre Chevrier** s'est retiré, suite à la vente de son établissement. Le **Président** profite de cette occasion pour le remercier vivement de son engagement et de l'intérêt qu'il a toujours porté à l'activité de notre association. **Olivier Cuche** a débuté en 2004 au Comité cantonal, en tant que Président de la section de Leysin. Les aléas de la vie économique ont fait qu'il a repris la direction d'un établissement en dehors de sa section, aux Diablerets, raison pour laquelle il a quitté le Comité cantonal.

Pour faire part de sa gratitude pour l'engagement et le travail accompli, Hôtellerie Vaudoise offre traditionnellement un souvenir à ses membres qui quittent le comité cantonal. Le **Président** remet à **Pierre Chevrier**, un plat en verre soufflé. **Olivier Cuche** n'ayant pu se libérer, son cadeau lui sera remis lors la visite du Comité cantonal à 3000 m d'altitude au Glacier des Diablerets.

5. Allocutions :

- **Daniel Trolliet, Conseiller municipal, Avenches**

Daniel Trolliet souhaite à toute l'assemblée la bienvenue dans le site romain incomparable, la cité médiévale précieuse et ville moderne animée qu'est Avenches. Son passé historique est riche et son site archéologique le plus important de Suisse, sans oublier la vieille ville médiévale avec le Château, l'Eglise et l'Hôtel-de-Ville. Ancienne capitale de l'Helvétie romaine, elle comptait il y a 2000 ans près de 20'000 habitants. Aujourd'hui, sa vocation touristique ne laisse planer aucun doute. Plusieurs événements grandioses sont organisés dans le cadre incomparable des arènes dans le courant de l'été, le festival d'opéra, le festival Rock Oz'arènes, Aventicum musical parade, sans oublier le carnaval, Via roma, le marché d'été, et plusieurs sympathiques manifestations locales qui font de cette région un pôle d'attractions de plus en plus fréquenté. Elle offre les plaisirs de la baignade dans un cadre idyllique ou le cadre des infrastructures modernes du camping de la plage. Avenches est aussi la capitale du cheval avec l'IEA, Institut Equestre National d'Avenches, temple dédié au cheval, qui présente un programme passionnant riche de courses et compétitions avec les meilleurs chevaux du pays, alors que le haras national a pour mission l'amélioration des conditions d'élevage et l'utilisation du cheval en milieu rural.

Sans oublier que Avenches est une perle dans l'écrin de verdure du Vully, région de charme et de détente, entre les lacs de Morat et de Neuchâtel, qui propose une grande variété de produits du terroir ainsi que de fameux nectars issus des flans de ses coteaux.

Pour **Daniel Trolliet**, le manque de chambres dans la région laisse planer un léger voile dans le ciel bleu de son exposé, il ne doute pas que les hôteliers sauront prendre la balle au bon.

Il souhaite à tous les participants une excellente journée dans le cadre magnifique du théâtre du Château et espère les revoir bientôt dans ces murs. Il se fait un plaisir d'annoncer que le vin de l'apéritif sera offert par la commune d'Avenches.

- **Marcel David Yersin, 2^{ème} Vice-président du Grand Conseil**

M.D. Yersin apporte avec plaisir les salutations du parlement vaudois, ce qui lui donne l'occasion de prendre connaissance de ce qui est réalisé mais aussi des préoccupations de l'hôtellerie au travers du rapport d'activité. Il constate que les spécificités touristiques vaudoises sont regroupées par régions, l'Arc lémanique, le Jura, les Apes et la campagne. Un canton hétérogène s'il en est où les problèmes ne se résolvent pas de manière monobloc, même si on aime à répéter que le pays de Vaud forme un tout unique en son genre, unique mais divers. A cet égard, le slogan une région quatre mondes évoque opportunément ces différences qui sont probablement autant d'atouts de promotion où la diversité joue un rôle stimulant pour dégager chaque région à sa façon - comme un parfum de vacances - et aujourd'hui cette atmosphère chaleureuse se ressent, avec un parfum d'attractivité culturelle. Le fait que Hôtellerie Vaudoise a découpé le canton en cinq régions et sept sections - contrairement au Grand conseil qui, après bien des hésitations, a finalement opté pour dix districts - ne doit rien au hasard. Chacune de ces entités présente ses caractéristiques et permet de répondre aux besoins de manière appropriée. Quelles que soient les péripéties du découpage cantonal, celui d'Hôtellerie Vaudoise correspond à des critères précis qui favorise au final la mise en valeur du patrimoine cantonal tout entier. A la lecture du rapport 2006, et confirmé par le message du président, un vent d'optimisme va souffler et soufflera encore sur la profession. **M.D. Yersin** cite : « une bonne année pour l'hôtellerie vaudoise », « l'année 2006 peut être considérée comme bonne et confirme les prémisses de l'année 2005 », « une année à marquer dans les annales », « une année excellente », « record pour certaines régions ». Ce n'est qu'en consultant les résultats en demi teinte du premier trimestre 2007 que l'euphorie perd quelque peu de son intensité, rapport à l'hiver dit caniculaire qui a bien évidemment affecté les résultats 2007, les résultats certes mais pas le moral. La pugnacité reconnue, la créativité et l'inventivité des hôteliers aussi auront droit de l'adversité... même de l'adversité météorologique. Il forme à l'intention de l'association ses meilleurs vœux pour la suite de l'année 2007.

Au registre de la formation, domaine dans lequel il est professionnellement impliqué et donc particulièrement sensible, il a remarqué les efforts produits par notre corporation, en particulier la promotion des places d'apprentissages destinés à soutenir les jeunes dans la difficulté et l'incitation auprès des entreprises à former des apprentis. Sur le thème des élèves peu scolaires, en mars dernier deux postulats ont été déposés sur le bureau du Grand conseil qui visent le même objectif : la restructuration des degrés 7, 8 et 9, de telle façon à placer tous les élèves, surtout ceux émanant des classes à option, dans un projet correspondant aux aptitudes et aspirations des jeunes et de donner aux élèves volontaires une chance renouvelée d'accéder à la formation professionnelle. Puissent tous les efforts dans ce domaine se conjuguer. Il invite les hôteliers à poursuivre dans ce sens.

Pour tant de succès, il faut programmer des lendemains qui chantent, il n'y pas d'autre alternative que d'innover sans cesse, de relever de nouveaux défis, message que le président a d'ailleurs fait passer.

En politique, il faut de veiller à ce que les conditions cadres, telles que les tracasseries et charges administratives engendrées par des lois toujours plus contraignantes qui génèrent des coûts et pénalisent l'entreprise, n'entravent pas le goût d'innover mais au contraire favorisent le plein développement de l'action de tous les membres qui est d'accueillir et d'offrir. La nouvelle loi sur l'appui au développement économique devrait aller dans ce sens vers une tendance de simplification.

La qualité de l'accueil pour les professions qui accueillent et qui offrent, les termes de ces mots ce matin dans cette magnifique cité médiévale ne sont pas trop forts et félicite les organisateurs. Au nom du Grand Conseil vaudois, il remercie les hôteliers de participer à l'essor du pays de Vaud, tout en spécifiant que leur contribution au renom et au bien-être du canton est particulièrement appréciée.

- **Mme Jacqueline Maurer-Mayor, Conseillère d'Etat, Cheffe du Département de l'Economie**

Le canton de Vaud, à l'instar des autres cantons suisses et des pays qui nous entourent, traverse une phase économique des plus réjouissante. Les dernières statistiques l'attestent: le taux de chômage a encore baissé au mois d'avril, pour atteindre 4,3 %. Et ce résultat est à mettre en miroir avec la vitalité de notre économie dans son ensemble; une vitalité qui démontre que les efforts financiers supportés par le canton, et destinés à refondre ses structures administratives et améliorer sa capacité d'action, ont porté leurs fruits.

Qui aurait pu prédire pareille évolution il y a dix ans? Lorsqu'elle fut élue au Conseil d'Etat, en 1997, le canton ne paraissait pas pouvoir sortir de la crise à la fois politique, financière et économique dans laquelle il était enlisé. Mais le gouvernement ne s'est pas laissé abattre. Les réformes se sont succédées et, même si elles ne furent pas toujours coordonnées de façon optimale, elles ont permis une restauration des fondements socio-économiques du canton qui le place aujourd'hui en position favorable pour profiter enfin de la reprise de la croissance.

Ce travail de fond était donc nécessaire. **J. Maurer-Mayor** sait que le Conseil d'Etat n'était pas seul à pousser à la roue. Celui-ci, avec l'appui déterminant du Chef du Département des finances, Pascal Broulis, a certes réussi, on peut le dire, à convaincre la population qu'une ambition supérieure se cachait derrière l'austérité affichée. Elle sait aussi que les nouvelles orientations retenues, les nouvelles priorités sélectionnées, n'ont pas toujours été faciles à accepter.

Ce fut notamment le cas pour la branche touristique. Habitée à un canton jouissant paisiblement de sa situation géographique bénie des dieux, que pouvait-il lui arriver? Comme tous les autres secteurs, elle a pourtant dû se remettre en question, redessiner ses relations avec l'Etat, imaginer de nouvelles synergies dans un contexte où le canton de Vaud ne constituait plus la seule destination, le seul rêve des touristes du monde entier.

Au cœur du dispositif touristique, l'hôtellerie a dû elle aussi repenser son avenir. En même temps que le canton, les hôteliers vaudois ont dû réinventer leur métier au milieu d'une économie en mutation. Le défi était délicat et elle constate avec plaisir qu'il a été relevé avec brio. On investit à nouveau dans de nouveaux hôtels. En parallèle, des collaborations ont été mises sur pied entre les grands centres touristiques du canton. Ainsi, les centres de congrès de Monteux et de Lausanne ont-ils appris à coordonner leurs efforts, pour le plus grand profit des deux organismes... et des hôtels sans lesquels l'accueil de grandes manifestations ne serait évidemment pas imaginable.

J. Maurer-Mayor est consciente toutefois que le tourisme et la branche hôtelière, deux secteurs très vulnérables à la conjoncture, ne pourraient assurer leur développement sans une étroite coopération avec l'Etat. Et il est clair que le tourisme doit demeurer une pièce centrale de la politique économique de notre canton. La politique touristique a progressivement été orientée vers le soutien à des événements ou des infrastructures d'importance cantonale, en partant du principe que l'aide à quelques "phares" touristiques contribuerait par effet de ricochet au succès de manifestations et d'institutions régionales. Elle croit que, par la clarification du système ainsi élaboré, une politique de soutien a pu déployer une efficacité nouvelle, a pu créer un effet d'entraînement dans le canton.

Cette efficacité sera renforcée, grâce à la future loi sur l'appui au développement économique, qui vient de franchir avec succès l'étape de la commission du Grand Conseil et qui sera tout prochainement traitée par le plénum. Plus lisible, mieux agencée, cette loi permettra une utilisation encore plus rationnelle des deniers publics et, elle en est convaincue, aura des effets positifs pour l'ensemble de notre économie intérieure.

Le canton s'engage avec détermination dans l'accueil de nouvelles sociétés dans notre région. Il est capital de veiller à renforcer et diversifier continuellement notre tissu économique, et la recherche d'entreprises désireuses de poursuivre leur développement entre le Lac Léman et le Lac de Morat demeure un de nos objectifs. Nous sommes persuadés que ce travail est un jalon nécessaire de la prospérité du canton: ces nouvelles sociétés stimulent tant la créativité de nos entrepreneurs du cru que notre artisanat. Et pour que l'économie "locale" soit apte à profiter de cet afflux d'énergie, l'Etat est prêt à l'aider à consolider ses soubassements, par des soutiens ciblés.

Telle est la philosophie du Conseil d'Etat que les hôteliers partagent. C'est en tout cas la conviction qu'elle s'est forgée après dix années de collaboration étroite avec l'association faïtière. Elle ne saurait ainsi terminer son allocution, et alors que son mandat au Conseil d'Etat s'achève dans un peu plus d'un mois, sans remercier l'association pour le travail fructueux que le département a pu réaliser avec les hôteliers vaudois. Elle souhaite l'avenir le plus resplendissant pour la branche qui, par les relations forcément privilégiées qu'elle entretient avec ses hôtes, restera toujours la carte de visite du canton de Vaud!

- **Philippe Thuner** tient, à la veille du départ de J. Maurer-Mayor du Conseil d'Etat, à lui adresser un message de remerciement pour la collaboration entretenue durant ces dix années passées à la tête de notre département de l'économie.

Il remercie la conseillère d'Etat de ses propos pour la dernière fois où elle s'adressait à l'association ès qualité. Il rappelle que nous ne saurions la laisser partir vers une retraite active sans lui adresser quelques mots de remerciements. L'élection de Jacqueline de Quattro aurait pu faire croire, comme en France avec les trains, qu'une Jacqueline peut en cacher une autre. Mais c'est finalement c'est Jean-Claude Mermoud qui reprendra la tête du département, agrémenté, en toute logique, de l'aménagement du territoire. Ce petit trait d'humour pour souligner qu'elle a fait œuvre de pionnière. Il n'était pas facile d'arriver au Conseil d'état pour une femme dans un parti de centre droit. Elle a ouvert la voie. Mieux, elle l'a sérieusement balisée, n'en déplaie à un ancien conseiller national et professeur grincheux. Le **Président** peut prédire ce que les politiciens, les journalistes ou les historiens retiendront de son action de longue durée au gouvernement vaudois. Mais il lui semble qu'en plus de contribuer au redressement du canton et de la BCV, l'amélioration des conditions cadres et la modernisation de l'arsenal législatif régissant l'économie sont à porter à son crédit. Il pense en particulier à la loi sur les auberges et débit de boissons et à la future loi sur l'appui au développement économique.

Le **Président** remercie J. Maurer-Mayor de son engagement, de son écoute toujours attentive aux problèmes de notre profession. Il forme ses meilleurs vœux d'avenir pour elle et sa famille et espère pouvoir la rencontrer à d'autres occasions, notamment lors de nos assemblées générales.

Le **Président** termine cette assemblée en remerciant la commune d'Avenches pour le vin d'honneur offert pour l'apéritif, ainsi que tous les fournisseurs et sponsors qui ont contribué par leur générosité au succès de ce jour.

Il passe la parole à **M. Hans-Peter Leu**, Responsable Relations Internationales de la Division Voyageurs des CFF, pour une Conférence sur les lignes transversales ferroviaires de la Suisse suite à l'ouverture du Tunnel du Lötschberg.

H.P. Leu explique avec moult schémas et descriptifs les nouveaux horaires et tarifs qui entreront en vigueur à partir de juillet. Le Tunnel du Loetschberg sera inauguré à mi juin qui rapprochera le Valais de toutes les destinations, notamment avec la Suisse alémanique. Les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève bénéficieront aussi d'une cadence plus performante des trains et de nouveaux horaires internationaux avec la France et l'Italie d'ici 2010.

Le **Président** remercie **Hans-Peter Leu** pour toutes ces informations pratiques et techniques.

Le **Président** clôt l'assemblée à 12h15 en invitant tous les participants à se retrouver pour l'apéritif dans la cour du château.

Lausanne, le 10 juillet 2007



Gisèle Merminod
Secrétaire générale

Annexes :

- Procès-verbal Assemblée interne des membres et des délégués